# RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES AU 55ième TOURNOI INTERRÉGIONAL DENIS LABRIE DE MATANE, ÉDITION 2026 (Février)

## ***Responsabilités***

1. Le comité organisateur du tournoi et/ou Hockey Matane Inc. ne sont pas responsable de tout vol d'argent ou de biens qui peut être perpétré au Colisée Béton Provincial ou ailleurs, dans le cadre des activités de ce tournoi;

2. Le comité organisateur du tournoi et/ou Hockey Matane Inc. ne sont pas responsable de tout accident qui peut survenir aux joueurs, aux membres du personnel d'encadrement des équipes ou à tout autre préposé des équipes participantes à ce tournoi;

3. Lorsqu'une équipe utilise un vestiaire ou tout autre local du Colisée Béton Provincial, elle est responsable de tout dommage causé aux lieux utilisés;

## ***Tempête de neige, vent ou verglas***

4. Si une tempête de neige, de vent ou de verglas sévit lors de la présentation du tournoi, les règles suivantes s'appliquent, en conformité avec la politique correspondante de Hockey Bas-St-Laurent :

    4.1 Si une des deux équipes se présente à sa partie cédulée et que l'autre équipe ne se présente pas, l'équipe qui s'est présentée à l'heure prévue sera déclarée gagnante par la marque de 1 à 0, plus son point Franc Jeu;

    4.2 Si aucune des équipes ne se présente à une partie cédulée à l'heure prévue, un tirage au sort est fait par le comité organisateur du tournoi et/ou Hockey Matane Inc. pour déterminer l'équipe gagnante de la partie cédulée et ce, par la marque de 1 à 0, sans son point Franc Jeu;

    Suivant la situation, le comité organisateur du tournoi et/ou Hockey Matane Inc. se réserve le droit de prendre toute décision concernant la présentation du tournoi;

## ***Règlements du tournoi***

5. Les règlements des matchs sont ceux appliqués par Hockey Québec suivant le livre des règlements administratifs de Hockey Québec 2024-2025 et suivant la dernière édition du livre de règlements de hockey sur glace de Hockey Canada. Sauf certaines exceptions qui pourraient être énumérées ici-bas.

6. Avant de jouer sa première partie, chaque équipe doit fournir au registraire du tournoi les informations suivantes :

   6.1 le formulaire T-112 approuvé
   6.2 Les feuilles de pointage de ses cinq dernières parties jouées
   6.3 Horaire complet de la saison

7. La durée de la période d'échauffement avant une partie est de trois (3) minutes;

8. La réfection de la glace est faite après la 2ième période de chaque partie **ou suivant la discrétion du comité organisateur du tournoi et/ou Hockey Matane Inc.**;

9. Les parties sont d'une durée de deux périodes de 10 minutes et une période de 12 minute chronométrée, sauf lors des finales, ou les 2 premières périodes sont de 10 minutes chronométrées et la 3ième période de 15 minutes chronométrées;

10. Pour toutes les parties, après la deuxième période complétée, advenant une différence de 7 buts, le match prendra fin. (9.5.5)

11. Toutes les équipes doivent être prêtes à débuter leurs parties cinq (5) minutes avant l'heure prévue à l'horaire et la partie pourra débuter avant l'heure prévue suivant la discrétion du comité organisateur du tournoi et/ou Hockey Matane Inc.;

12. Lors des parties de la ronde préliminaire, s'il y a égalité de pointage après le temps de jeu prévu, il n'y aura aucune période de surtemps ni de fusillade, car les parties ne sont pas à finir.

13. Après la ronde préliminaire, lors des quarts de finale, les parties sont à finir et s'il y a égalité de pointage après le temps de jeu prévu et après l'application de la formule Franc Jeu, il y aura une seule période de surtemps de cinq (5) minutes à

temps chronométré à 3 contre 3 plus un gardien et le premier but met fin au match, le tout suivant l'article 9.6.1

14. Après la ronde préliminaire, lors des parties de demi-finale et de finale, s'il y a égalité de pointage après le temps de jeu prévu et après l'application de la formule Franc Jeu, il y aura une seule période de surtemps de dix (10) minutes à temps arrêté à 3 contre 3 plus un gardien et le premier but met fin au match, le tout suivant l'article 9.6.1 D

15. Dans les deux (2) cas précédents (articles 13 et 14), après la période de surtemps de cinq (5) ou dix (10) minutes, si l'égalité persiste, il y aura fusillade, le tout tel que stipulé à l'article 9.6.2

16. Dans la formule gagnant vs perdant, les parties sont à finir et s'il y a égalité de pointage après le temps de jeu prévu et après l'application de la formule Franc Jeu, il y aura une seule période de surtemps de cinq (5) minutes à temps chronométré à 3 contre 3 plus un gardien et le premier but met fin au match, le tout suivant l'article 9.6.1

17. Couleurs des chandails :

Les locaux portent le chandail blanc et les visiteurs portent le chandail foncé. Dans le cas ou deux chandails ne seraient pas assez contrastes, l'équipe qui possède deux chandails devra obligatoirement faire le changement pour faciliter le bon déroulement du tournoi. Si aucune équipe ne possède de deuxième chandail, il y aura un tirage au sort pour savoir qu'elle équipe devra changer de chandail et ce dernier sera fourni par l'organisation du tournoi.

18. Le choix du local et visiteur a été fait par tirage au sort pour les rondes préliminaires. Pour les autres matchs suivants, la meilleure équipe au classement sera toujours local. Le seul temps ou il y aura un tirage au sort est lors des matchs de finales.

## ***Classement***

19. Lorsque la ronde préliminaire est complétée, s'il y a égalité au classement entre plusieurs équipes, toutes les équipes à égalité seront soumises au départage d'égalité selon l'article 9.7

Dans le cas où plusieurs équipes sont à égalité et que la première équipe a été identifiée à la suite du départage, le processus doit être repris du début pour déterminer la 2ième équipe si nécessaire et ainsi de suite.

La position des équipes qui se qualifient sera déterminée en fonction des critères suivants, dans l'ordre, jusqu'à concurrence du premier critère décisif :

A. Le plus grand nombre de points;

B. Le plus grand nombre de victoires;

C. L'équipe ayant accordé le moins de but contre

D. L'équipe ayant marqué le plus de but pour

E. L'équipe ayant marqué le but le plus rapide dans tous les matchs joués;

*Note 1 : Si une équipe n'est pas présente pour un match, tous les matchs joués contre elle par les autres équipes ne doivent pas être considérés.*

F. L'équipe ayant accumulé le plus de points franc jeu

G. Par tirage au sort

**Le comité organisateur du tournoi et les membres de Hockey Matane Inc. vous remercient de votre participation à la 55ième édition de son Tournoi Denis Labrie et vous souhaitent la meilleure des chances.**

Matane, le 16 décembre 2025

Rémi Boulianne

Rémi Boulianne
Responsable des inscriptions et de l'horaire
TOURNOI DENIS LABRIE DE MATANE